

**La philosophie et la Loi**  
Averroës, Maïmonide, Gersonide

Décembre 2004

## **La défaite de la foi face aux Lumières**

Si l'on veut considérer la pensée de Maïmonide comme Hermann Cohen l'a si bien qualifiée en tant que « classique du rationalisme », il nous faut, selon Léo Strauss, confronter ce rationalisme médiéval à celui qui est né des Lumières et que l'on peut qualifier de rationalisme moderne. Le mouvement des Lumières aux XVIIe et XVIIIe a exercé sur la tradition religieuse une pression telle qu'il a fallu se résigner à abandonner l'idée d'une réalité de « la foi en la création du monde, en la réalité des miracles de la Bible », et surtout « du caractère absolument contraignant et fondamentalement immuable que le fait que la Loi tire de sa révélation au Sinai est le fondement de la tradition juive ». Ainsi, la Bible n'est plus le fondement de la Loi qu'elle constituait auparavant, et les Lumières, du moins dans leur tendance radicale, ont définitivement détruit les fondements de la tradition juive. Il n'a même pas été possible de trouver une voie médiane dans le chef d'une tendance modérée qui aurait épargné la foi et la Raison, tant elle ne résistait pas aux attaques de Hobbes, Spinoza ou Voltaire. La tentative d'« intériorisation » des concepts religieux (miracles, création, révélation) sembla bien vouée à l'échec puisque, si Dieu n'a pas « en réalité » créé le monde en un sens « extérieur », on ne peut certainement pas l'affirmer comme une chose vraie et cela nous conduit purement et simplement à nier cette création.

Force est de constater qu'une position qui permettrait l'« intériorisation » des affirmations fondamentales de la tradition est intenable. Nous nous trouvons encore dans une situation où les Lumières radicales ne peuvent être contournées sans faire l'économie du problème qui nous occupe, c'est-à-dire la réalité des vérités affirmées dans la Bible. Il faut cependant nuancer cette victoire, qui semble totale, des Lumières sur la religion car on doit bien admettre que la critique a essentiellement porté sur la tradition « extérieure » et qu'il est possible de réexaminer les arguments des uns et des autres dans ce conflit. Au fond, on ne peut dire que les affirmations « extérieures » de la religion aient été tout simplement réfutées par les Lumières. L'existence de la création et des miracles bibliques dont un Dieu tout-puissant est l'origine, est mise en doute, mais le contraire est-il forcément démontré ? La seule arme qui restait dès lors aux Lumières fut la dérision et le

rire qui permirent de chasser l'orthodoxie religieuse de sa position, faute de preuves suffisantes. Il s'agit donc avant tout d'une libération par rapport à des « préjugés » et ce que les Lumières ont finalement réussi à montrer, c'est non pas l'inexistence des miracles bibliques, mais bien le fait qu'il soit difficile voire impossible de les connaître tels quels. Les affirmations de la religion semblent donc bien échapper au domaine du savoir et ne concerner que celui de la foi.

Ce qui a également caractérisé les Lumières est l'avènement d'une science moderne dégagée des vérités révélées. Et, puisque l'orthodoxie religieuse n'avait plus aucune part dans le monde moderne, la science nouvelle devait s'employer à montrer qu'elle pouvait décrire à sa place la réalité de ce monde. Il faut cependant reconnaître que, malgré ses immenses succès, la science n'est jusqu'ici pas parvenue à repousser les « bornes naturelles » et à soumettre intégralement la nature par la force de l'esprit. Cela signifie-t-il un échec des Lumières ? Léo Strauss souligne qu'en fait, la critique des Lumières contre l'orthodoxie a été essentiellement défensive, qu'elle a renoncé à la réfuter. La science a dû abandonner ses prétentions à décrire le monde « en soi » et avec elles l'espoir de connaître le miracle en lui-même.

Mais quel est le fondement de la critique des Lumières ? C'est dans l'épicurisme que les penseurs ont trouvé la source de leur critique contre les illusions véhiculées par la religion. L'importante mutation subie par l'épicurisme à l'aune des Lumières n'est plus le rejet pur et simple des représentations religieuses parce qu'elles sont effrayantes, mais parce qu'elles sont désirables et consolantes : la religion n'est pas un outil de torture destiné à rendre la vie de l'homme plus difficile, au contraire elle est une voie sur laquelle il s'engage pour échapper « à la nature effrayante qu'aucun progrès de la civilisation ne peut ôter à la vie ». Ce que les Lumières ont prôné est la probité, le courage de regarder la réalité de la vie en face et de renoncer à Dieu. Dès lors, la véritable alternative se joue entre l'athéisme et l'orthodoxie.

C'est ainsi que Léo Strauss constate notre embarras devant les Lumières modernes qui ne résolvent en rien l'aspiration à un judaïsme éclairé. Cet auteur nous propose de nous

tourner vers les Lumières médiévales, celles de Maïmonide, en attirant notre attention sur une idée directrice que nous aurions perdu de vue : l'idée de loi.

### **La philosophie fondée sur la Loi chez Averroës, Maïmonide et Gersonide**

Ce sont les rationalistes du Moyen Âge qui ont développé de manière consistante une tentative de fonder la philosophie à partir de la Loi révélée et d'y trouver même une justification forte à philosopher. Mais si la nécessité de philosophie est bien démontrée et acquiert une certaine liberté, la Révélation n'en reste pas moins comme un préalable et un fait acquis. Ce qu'Averroës, Maïmonide et Gersonide s'emploient à montrer, c'est que la possibilité de philosopher n'entrave nullement le but de la Loi donnée par Dieu ; au contraire, l'activité philosophique est recommandée.

#### **Averroës**

C'est dans son *Traité décisif* qu'Averroës tente « d'établir le rapport qui existe entre la Loi et la philosophie ». L'auteur se pose la question de savoir ce qu'il en est de la philosophie au regard de la Loi et en pratique si celle-ci est permise, défendue ou prescrite par la Loi. Car comme toute activité humaine, elle est strictement soumise au jugement de la Loi islamique. Comme l'attestent de nombreux versets du Coran, la philosophie comprise comme « spéculation sur des choses existantes en tant qu'elles renvoient à leur artisan » est un devoir. C'est aussi un devoir de recourir à l'aide des prédécesseurs, même si ceux-ci ne sont pas des coreligionnaires car comme pour « l'instrument qui sert à l'abattage (...), on n'examine pas s'il appartient à un de nos coreligionnaires (...), : il suffit qu'il remplisse les conditions de validité ». La philosophie est donc soumise à la Loi mais de manière telle qu'elle est prescrite par la Loi et son but est identique à celui de la Loi : appeler les hommes au bonheur par la connaissance de Dieu. On peut résumer la position d'Averroës par rapport à la philosophie de la manière suivante : il est prescrit à celui qui est capable de philosopher de philosopher, en cas de

conflit entre la philosophie et le sens littéral de la Loi, d'interpréter la Loi, de tenir l'interprétation secrète pour tous ceux dont ce n'est pas la vocation.

La philosophie à laquelle la Loi donne le pouvoir est-elle libre ? Peut-elle ne pas se soucier de la Loi ? Averroës donne cinq restrictions dans le droit de la philosophie à interpréter la Loi :

- a) l'interprétation ne doit pas aller contre l'usage de la langue arabe
- b) si le sens littéral de la Loi contredit le résultat de la démonstration, on trouvera toujours en examinant profondément la Loi, un passage qui, pris en son sens littéral, « témoigne en faveur de cette interprétation ou se rapproche d'un tel témoignage »
- c) les passages, à propos desquels les musulmans sont unanimes sur le fait qu'ils sont à comprendre littéralement, ne doivent pas être interprétés même si Averroës soutient que dans la réalité le consensus total est rarement établi
- d) les doctrines qui sont connues au moyen des trois façons de convaincre (argumentations démonstrative, dialectique et rhétorique) ne doivent pas être interprétées
- e) l'interprétation ne doit pas mener à nier l'existence des choses qui font partie des principes de la Loi, on n'interprète que la qualité de ces choses

On déduit de ces points que la philosophie en définitive est libre car le philosophe a le droit d'interpréter le sens littéral de la Loi. Mais comme elle agit toujours dans le cadre et les principes de la Loi, la philosophie est liée à la vérité qu'elle a atteint par la connaissance. Averroës parle également de la supériorité de la Révélation sur la raison, et il reconnaît sans équivoque le primat de la Loi et finalement, selon L. Strauss, le fait de savoir si la philosophie peut par ses propres forces connaître les vérités enseignées par la Loi n'est somme toute qu'assez secondaire.

## **Maïmonide**

Selon Maïmonide, la Loi offre à croire aux vérités les plus importantes mais il est indispensable de les comprendre. La croyance ne devient parfaite que lorsque l'homme perçoit que le contraire de ce qu'il croit est rigoureusement impossible. Dans la mesure où la Loi ordonne à l'homme d'aimer Dieu, de le craindre, elle ordonne également de connaître le monde, ce qui suppose l'étude préalable de plusieurs domaines comme la mathématique, la logique et le physique. Maïmonide précise ces préalables dans de nombreux passages du *Guide des Égarés*. En ce qui concerne l'interprétation du sens littéral de la Loi, en particulier dans les passages traitant de la corporéité de Dieu, il faut les considérer au sens figuré. On n'a pas le droit de laisser croire à des absurdités (comme l'inexistence de Dieu ou sa multiplicité) malgré le fait qu'il soit interdit de communiquer publiquement les « secrets de la Torah ».

Maïmonide s'accorde avec Averroës sur le fait que la loi commande de philosopher, d'interpréter le sens littéral de la Loi si celui-ci contredit la philosophie et de tenir l'interprétation secrète pour ceux qui n'ont pas vocation à philosopher. À nouveau il faut se poser la question des réserves émises par rapport à la philosophie. Maïmonide ne transige pas sur le sujet en considérant que « l'entendement humain a une limite qu'il ne peut franchir et l'homme a le devoir de s'arrêter à cette limite » et de ne pas rejeter les vérités de la Révélation dont il ne peut fournir la preuve. Certaines questions sont ainsi inaccessibles à l'entendement humain comme de savoir si le monde est éternel ou créé, et la science est obligée de céder le pas à la Révélation. Maïmonide insiste sur l'insuffisance de l'entendement pour certaines questions seulement et est certain que c'est l'Écriture qui enseigne la création du monde. Sans celle-ci, le judaïsme perdrait son fondement. La philosophie se révèle n'être rien d'autre que le fait de comprendre et de démontrer la vérité communiquée par la Loi, le fait de s'approprier la Loi par l'entendement.

## Gersonide

On peut parler chez Gersonide d'une véritable synthèse des doctrines de Maïmonide et d'Averroës. La seule distinction qu'on peut lui reconnaître est la question des limites de l'entendement humain sur lesquelles Maïmonide insiste pour certaines questions. En ce qui concerne la pertinence de philosopher, Gersonide s'appuie sur la démonstration qu'en a donnée Maïmonide et adresse son ouvrage *Guerres du Seigneur* aux Juifs que des questions ont plongés dans la perplexité.

La réflexion de Gersonide s'approfondit quand il pose comme principe de pousser plus loin la recherche comme recherche scientifique et de ne la confronter avec l'Écriture qu'après obtention d'un résultat. C'est un point très important auquel Gersonide accorde un large débat car il s'écarte en cette matière de ces prédécesseurs. Gersonide remet par exemple en question la manière dont Maïmonide a traité de la création. Gersonide considère très à propos que ce qui a pu être caché à ses prédécesseurs, aussi grandes fussent leur sagesse et leur réputation (il pense évidemment à Maïmonide), ne doit pas pour autant rester caché à leurs successeurs ! Il ne s'agit pas de proférer des erreurs mais simplement d'envisager la possibilité de s'écarter des anciens pour venir à bout de certains problèmes. Selon lui, « le temps rend possible la découverte de la vérité ». En ce sens il croit en un progrès de la pensée philosophique. La distinction subtile se trouve dans le désir naturel de connaître la vérité sur la création et, parce qu'un désir ne peut porter sur une chose fondamentalement impossible, la solution existe de manière possible contrairement à ce qu'en pensait Maïmonide. L'homme est donc en droit mais a également la capacité de réfléchir à ces questions auparavant interdites.

En ce qui concerne la permission de communiquer les doctrines en public, Maïmonide est très clair. Le fait qu'il ait rendu le *Guide* particulièrement obscur et le nombre très limité de ces disciples (Joseph ibn Aqnin est l'un d'eux) plaident en faveur d'une volonté évidente de garder secrètes et ésotériques les questions philosophiques liées à la Bible. Gersonide, affirmant par contre la possibilité pour l'homme de ne pas limiter les objets de ses réflexions et la suffisance de son entendement, est plutôt en faveur de l'exhaustivité

des exposés philosophiques. Il affirme que la communication est un devoir comme Dieu lui-même communiquant dans toute sa bonté l'être à tout ce qui est. A la différence de Maïmonide et Averroës, Gersonide prône la liberté de communiquer publiquement les vérités philosophiques.

Léo Strauss résume donc la liberté de philosopher chez Gersonide par le droit de philosopher, le fait de mener la recherche philosophique jusqu'à son terme sans se soucier en rien de la Loi, le droit d'interpréter la Loi en se réglant sur les vérités découvertes par la philosophie, le fait de communiquer publiquement les vérités découvertes par la philosophie.

Cela n'empêche pas Gersonide d'émettre quelques restrictions à cette liberté immense et apparente de la philosophie par rapport à la Loi.

- a) il affirme, rappelons-le, la possibilité de venir à bout du problème de la création par l'entendement malgré le fait qu'il soit peu vraisemblable que cela survienne
- b) en ce qui concerne les miracles, il faut s'appuyer sur les Ecritures
- c) finalement, le problème de la création ne peut se satisfaire d'un traitement dialectique mais doit être examiné d'abord en se fondant sur la prophétie
- d) il nie l'union de l'entendement humain et de l'intellect agent car, comme le reconnaît Averroës, cela supposerait que l'homme ait acquis tous les concepts que possède l'intellect agent, ce qui est impossible

On peut conclure que, si Gersonide affirme la possibilité à l'homme de comprendre la création par son entendement, il ne dit pas que cela soit certain ou facile. Mais il ne faut pas que la difficulté de la quête nous en écarte, bien au contraire. La Torah reste malgré tout un monde dans lequel l'homme vit et qu'il doit s'efforcer de comprendre dans la mesure de ses capacités. Si la Torah précède la philosophie et a la primauté sur celle-ci, elle ne doit pas être une borne sur laquelle se heurte l'homme, mais un guide.

## **Les modèles maïmonidien et spinoziste de la philosophie**

Comme cela a été dit précédemment, Maïmonide s'est employé par le style aussi bien que le contenu de son *Guide des Égarés* à « égarer » les lecteurs trop peu avertis en ces matières. Selon lui, il ne faut pas révéler à tous la teneur des secrets de la Torah et leurs interprétations philosophiques. Seul le lecteur qui y est préparé (rappelons que le *Guide* est écrit pour Joseph Ibn Aqnin, jeune disciple de Maïmonide) peut se frayer un chemin dans l'obscurité du texte et l'utilisation des sept types de contradictions. Maïmonide professe en faveur d'une stricte séparation de la société en deux classes entre lesquelles il y a une barrière infranchissable. C'est dans l'élite que se trouve le prophète providentiel qui sera amené par ses qualités (entendement parfait, mœurs parfaites, imagination parfaite, faculté de l'audace, faculté de divination, faculté de diriger les hommes) à être le fondateur de l'Etat idéal. Le prophète Moïse en est l'exemple parfait et « la prophétie est en son essence une émanation de Dieu qui se répand, par l'intermédiaire de l'intellect actif, sur la faculté rationnelle d'abord, et ensuite sur la faculté imaginative ». (Guide, II, 36) La prophétie de Moïse est ainsi unique en son genre, car il lui a été donné de la recevoir directement de Dieu et de la transmettre au peuple d'Israël. Ainsi, le texte révélé est destiné à la masse mais la véritable compréhension sur message divin est réservée au philosophe-prophète-devin qui est parvenu à faire correspondre son entendement avec celui de Dieu.

Spinoza déclare dans son traité théologico-politique que la religion et la philosophie doivent être strictement distinguées. Mais, contrairement à ce que l'on pense habituellement, il ne se prononce pas contre la religion sans aucune concession, il considère au contraire celle-ci comme utile à ceux qui ne sont pas aptes à philosopher.

Sur la manière proprement dite dont le philosophe doit procéder, on peut lire dans Ethique V, proposition VI : *Dans la mesure où l'esprit comprend toutes les choses comme nécessaires, il a sur les sentiments une puissance plus grande, autrement dit il en pâtit moins.* Et la proposition X qui suit : *Aussi longtemps que nous ne sommes pas tourmentés par des sentiments qui sont contraires à notre nature, nous avons le pouvoir*

*d'ordonner et d'enchaîner les affections du corps suivant un ordre conforme à l'entendement. C'est donc par la raison et la réflexion systématique sur les affects qui nous enchaînent que nous parviendrons à diriger nos désirs dans un sens positif, vers plus de joie. L'ignorant qui continue de vivre dans l'illusion sera perpétuellement ballotté d'un désir à l'autre et victime de passions tristes.*

Il faut parvenir à ce que Spinoza nomme la *Béatitude*, dans une connaissance souveraine qui se trouve au-delà des expériences vagues de la perception sensible du *premier genre de connaissance*, de la compréhension partielle par la réflexion inductive qu'est le *second genre de connaissance*. Un *troisième genre de connaissance* saisit l'essence de chaque désir particulier et qui se confond avec l'amour de Dieu. Ethique V, proposition XXXIII : *L'amour intellectuel de Dieu, qui naît du troisième genre de connaissance, est éternel. Et comme Dieu est infini, parfait et qu'il jouit d'une idée claire de lui-même et sa propre cause, Il s'aime lui-même d'un amour intellectuel infini.* Spinoza conclut en rapportant cet amour infini à toutes les parties de Dieu, les hommes inclus, puisque l'amour intellectuel que l'esprit lui porte est évidemment une partie de l'amour infini qui s'applique à lui-même. Comme le montre Ethique V, proposition XXXVI : *...l'amour intellectuel envers Dieu est une partie de l'amour infini dont Dieu s'aime lui-même.*

On peut considérer que la pensée de Spinoza consiste en une application radicale de ce que Maïmonide et Gersonide préconisaient, mais en se défaisant définitivement du préjugé d'un texte révélé et en se tournant vers la connaissance d'un Dieu équivalent à la Nature. La religion relèverait pour sa part d'une connaissance nécessaire, en tout cas pour gouverner et faire obéir les masses, mais certainement par d'une connaissance vraie (le troisième genre de connaissance) qui elle est seulement accessible par la philosophie. Comme pour Maïmonide donc, les dogmes ont une valeur politique. Concernant le secret, on sait très bien d'après la vie de Spinoza que sa réticence à communiquer le contenu de sa philosophie était en partie due à la crainte des réactions intolérantes de la part de ses contemporains. A de nombreuses reprises, il s'exprime au contraire sur la nécessité sur partage du savoir pour amener ses contemporains à la béatitude. Finalement, tout comme Maïmonide, Spinoza a fondé dans sa critique de la religion et du texte, une exégèse

biblique qui, malgré le désaccord apparent entre les deux penseurs sur la conciliation entre la religion et la philosophie, rend leur démarche et ses effets assez proches.

## **Bibliographie**

Moïse Maïmonide, *Le Guide des Egarés*, Verdier, Collection « les Dix Paroles », 1979

Baruch Spinoza, *l'Ethique*, trad. d'A. Guérinot, IVREA, Paris, 1993

Maurice-Ruben Hayoun, *Maïmonide ou l'autre Moïse*, J.-C. Lattès, Paris, 1994

Léo Strauss, *La Philosophie et la loi, Contributions à la compréhension de Maïmonide et de ses devanciers* in *Maïmonide*, Epiméthée, P.U.F., Paris, 1988

## **Table**

- **La défaite de la foi face aux Lumières**
- **La philosophie fondée sur la Loi chez Averroès, Maïmonide et Gersonide**
- **Les modèles maïmonidien et spinoziste de la philosophie**
- **Bibliographie**